- Brignoles
- Camps-la-Source
- Carcès
- Châteauvert
- Correns
- Cotignac
- Entrecasteaux
- La Celle
- Le Val
- Montfort-sur-Argens
- Tourves
- Vins-sur-Caramy

COMTÉ DE PROVENCE Mag

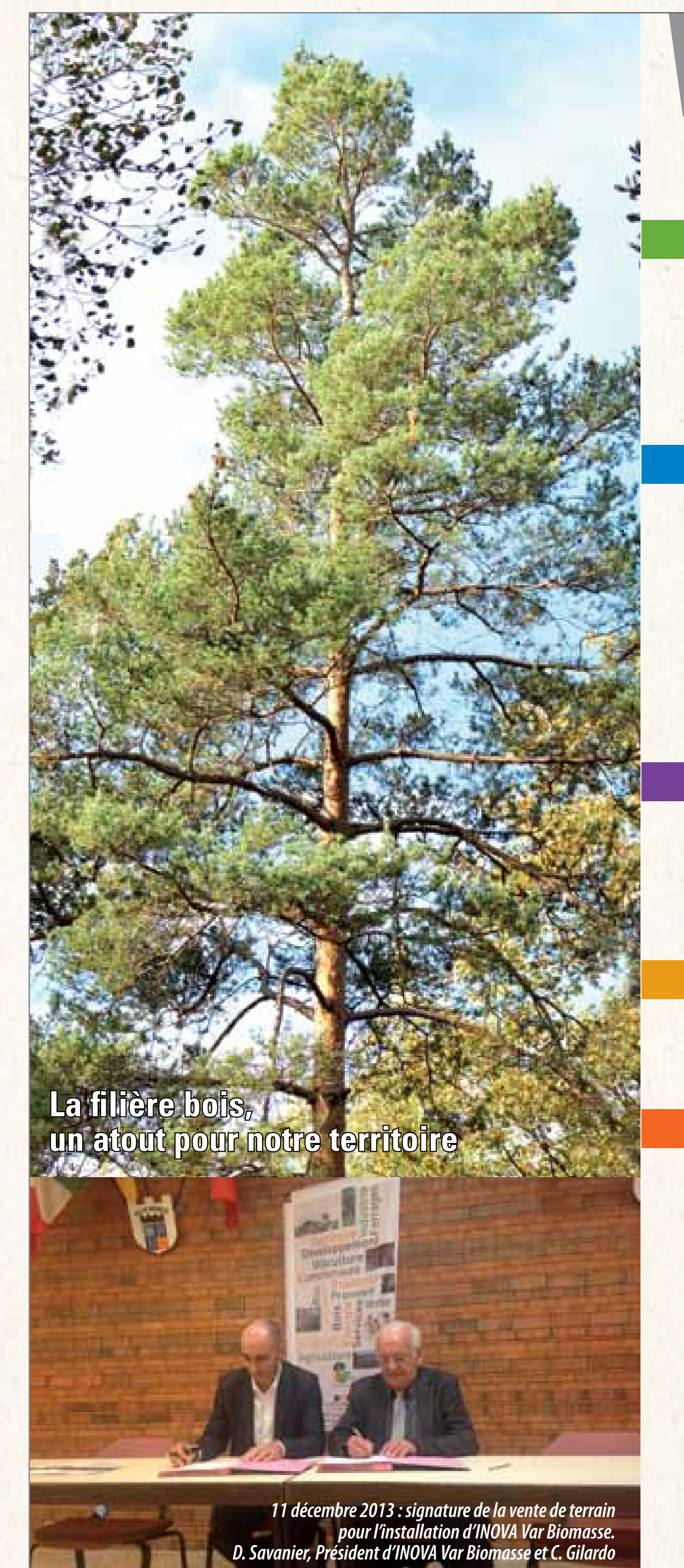
N° 14 - Janvier 2014



Le logement, une priorité pour notre territoire

L'INFO DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

→ www.cc-comtedeprovence.fr


La filière bois,
un atout pour notre territoire


11 décembre 2013 : signature de la vente de terrain pour l'installation d'INOVA Var Biomasse. D. Savanier, Président d'INOVA Var Biomasse et C. Gilardo

Sommaire

A votre service

Construire demain

Coup de cœur

Visages d'ici

Dans nos Communes

Erratum
Une erreur s'est glissée dans notre dernier numéro de "Comté de Provence" à la page 9. Contrairement à ce qui était écrit, il n'y a pas de création d'un nouvel EHPAD (Etablissement pour personnes âgées dépendantes) prévue pour Le Val cette année. Toutes nos excuses aux personnes concernées.

LE COMTÉ DE PROVENCE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Quartier de Paris
Route du Val
83 170 Brignoles
Tél. : 04 98 05 27 10
Fax : 04 98 05 27 11
Mail :
contact@cc-comtedeprovence.fr
Site :
www.cc-comtedeprovence.fr

Ouverture du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h30,
et le vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h

Magazine édité
à 19.000 exemplaires

Comité de rédaction :
Richard IDELOVICI
Jacqueline LOMBARDO

Conception & rédaction : **L'agence Mars**
Impression : **Riccobono**, labellisé Imprim'Vert
Magazine imprimé sur papier PEFC
avec encres végétales

Photos : **Stéphane PONS**
et Jacqueline LOMBARDO - CCCP
N°14 - ISSN : 2102-3980

Bonne année 2014 et bienvenue à INOVA Var Biomasse

L'année 2013 s'est en effet achevée sur une très bonne nouvelle pour Brignoles et le Comté de Provence. La société INOVA a pris possession des 11 hectares nécessaires à la construction de la centrale de production électrique à base de biomasse.

Cette installation doit très rapidement se traduire par l'émergence d'une filière bois sur notre département. Ainsi des centaines d'emplois induits peuvent être créés en plus des 50 postes nécessaires au fonctionnement de la centrale.

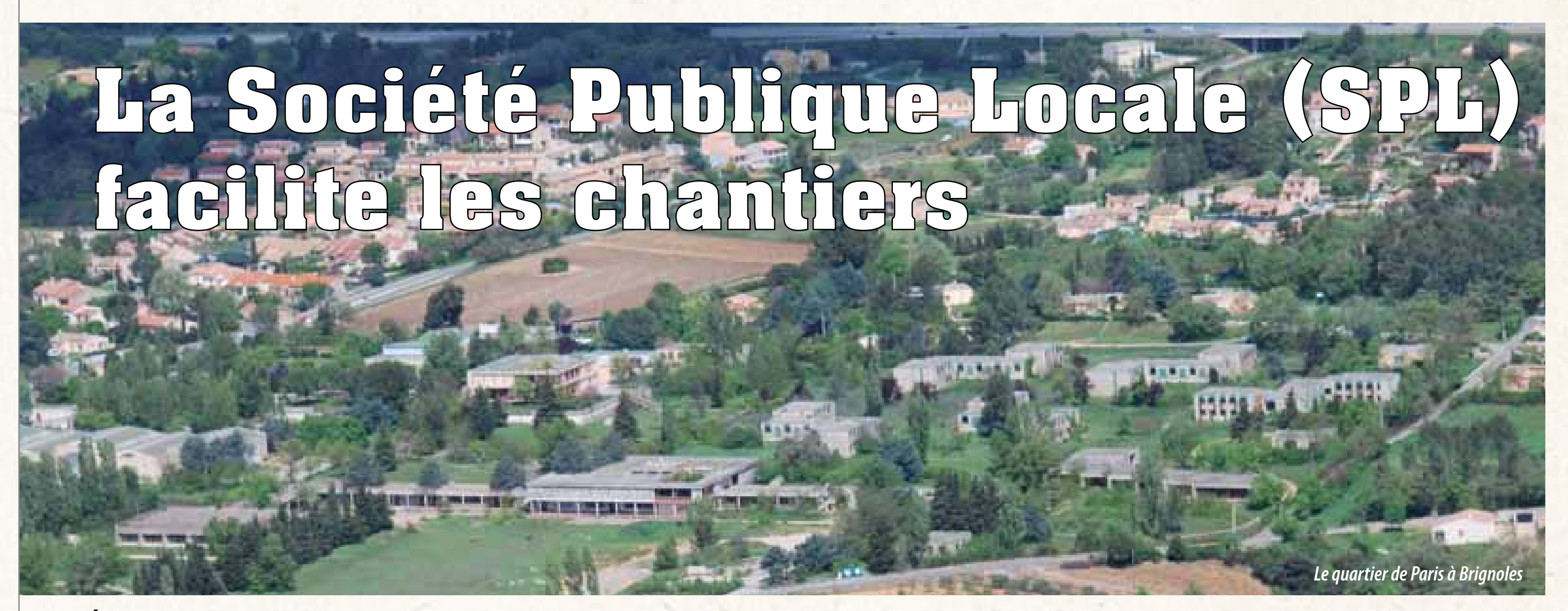
Au nom de tous les conseillers du Comté de Provence qui terminent leur mandat à mes côtés, je souhaite à tous les lecteurs de notre magazine, une très belle année 2014, riche d'espérances, fertile en projets et, à chacun d'eux, le bonheur et la santé.

Claude GILARDO

Maire de Brignoles
Président du Comté de Provence



La Société Publique Locale (SPL) facilite les chantiers


Le quartier de Paris à Brignoles

Étude sur la rénovation du quartier de Paris à Brignoles, aménagement d'une zone d'activité à Carcès, réhabilitation d'un immeuble et projet de station d'épuration à Vins-sur-Caramy, réfection de la voirie de Correns, étude de faisabilité sur une crèche à Tourves…

Créée il y a tout juste un an, la Société Publique Locale (SPL) est un outil qui facilite les opérations d'aménagements et de rénovation et participe donc à améliorer la vie quotidienne des habitants du Comté de Provence. Ses outils sont l'assistance à la maîtrise d'ouvrage et la convention publique d'aménagement.

Cette entreprise dont les collectivités locales[1] sont actionnaires leur offre en effet la possibilité de bénéficier en permanence d'une ingénierie, de conseils et d'expertises sur les opérations d'aménagement.
Cette mutualisation des moyens permet aux petites communes de réaliser des chantiers qu'elles n'auraient peut-être pas pu mener à bien seules.

La SPL, qui ne peut travailler qu'avec les mairies et communautés de communes actionnaires, met en effet à leur disposition des techniciens qui peuvent agir d'autant plus rapidement que cette société est légalement mandatée ou conventionnée sans mise en concurrence.

“La force de la SPL est la réactivité”, explique Sylvie Déhu, sa directrice.
“Elle permet de disposer en peu de temps d'une équipe de professionnels modulable et adaptée quel que soit le projet”.

[1] Comté de Provence, Brignoles, Correns, Vins-sur-Caramy et prochainement La Celle

Un guichet unique pour la petite enfance



Choisir un mode d'accueil dès la conception de son enfant, trouver la solution qui convient le mieux à la famille et aux parents, qu'il soit collectif ou individuel, à proximité du domicile ou du travail… Cela sera possible grâce au “guichet unique petite enfance” qui sera mis en place au cours du 1er trimestre 2014 par le Comté de Provence.

“Les parents auront une porte d'entrée unique pour accéder aux crèches, à la halte-garderie, au jardin éducatif, aux relais assistantes maternelles, aux services des assistantes maternelles et aux actions de soutien à la parentalité”, explique Béatrice Sciannamea, directrice générale adjointe en charge des services de proximité.
“Cela prendra la forme d'un accueil physique, téléphonique ou informatique des parents qui pourront s'informer et préinscrire leurs enfants. L'intérêt des parents est de se faire connaître le plus rapidement possible afin que nous puissions enregistrer le besoin et y répondre le moment venu”.

Après un entretien individuel avec la famille pour cerner ses attentes, le guichet unique effectue la préinscription, qui sera ensuite confirmée par l'établissement. En ce qui concerne l'accueil chez une assistante maternelle, le guichet unique disposera du listing des professionnelles par commune avec leurs disponibilités. Les démarches des familles seront ainsi énormément simplifiées par ce service sur mesure.

www.cc-comtedeprovence.fr
Rubrique “SOCIAL”, “La Petite Enfance”



Élection des conseillers communautaires, mode d'emploi



Richard Idelovici, Directeur général des services de la Communauté de communes du Comté de Provence, explique comment seront élus les conseillers communautaires les 23 et 30 mars prochains, lors des élections municipales.

Qu'est-ce qui va changer dans le mode de scrutin ?

C'est la première fois que les conseillers communautaires seront élus au suffrage universel direct. Auparavant, les citoyens élisaient des conseillers municipaux dans leurs communes respectives. C'est ensuite le conseil municipal qui désignait ses délégués à la Communauté de communes. Cette fois, dans les communes de plus de 1 000 habitants, le même bulletin de vote portera deux listes, une pour le conseil municipal, une pour le conseil communautaire. Mais les électeurs continueront à ne voter qu'une seule fois au premier comme au second tour.

Il y aura donc une différence selon les communes ?

Oui. Celles de moins de 1 000 habitants (Châteauvert, Correns et Vins-sur-Caramy) continueront à voter comme avant, avec des listes modifiables par les électeurs. Leurs conseillers communautaires ne seront pas élus au suffrage universel direct, mais désignés automatiquement en suivant l'ordre du tableau après la nomination du maire et des adjoints. Ce seuil était, avant la nouvelle loi, de 3 500 habitants. Pour les autres villes (Brignoles, Camps-la-Source, Carcès, Cotignac, Entrecasteaux, La Celle, Le Val, Montfort-sur-Argens, Tourves), les nouvelles règles du scrutin vont s'appliquer.

La nouveauté, c'est aussi la parité ?

L'application de la parité homme-femme sur les listes est désormais obligatoire pour toutes les communes. Si un homme conduit la liste, la deuxième position doit être réservée à une femme et inversement. Pour le reste, la loi prévoit bien que "nul ne peut-être conseiller communautaire s'il n'est pas conseiller municipal". Pour siéger au Conseil du Comté de Provence, il faudra donc toujours être préalablement élu dans sa commune.

Comment cela va se traduire pour le Comté de Provence ?

Il y aura désormais 46 conseillers communautaires élus pour un mandat de six ans et toutes les communes du Comté de Provence seront représentées par au moins un conseiller. Seul Saint-Antonin-du-Var n'est plus concerné depuis le 1er janvier 2014.

Quel est le progrès apporté par cette réforme ?

Ce nouveau mode de fonctionnement découle de la loi organique sur la réforme territoriale du 16 décembre 2010, modifiée le 17 mai 2013. Le résultat devrait être un lien plus direct entre les citoyens et les conseillers communautaires qu'ils auront désignés.

Le nouveau mode de répartition des sièges permettra une meilleure représentation de toutes les sensibilités politiques présentent sur le territoire.

Communes	Nombre de délégués par communes
Brignoles	16
Tourves	5
Le Val	5
Carcès	4
Cotignac	3
Camps-la-Source	2
La Celle	2
Montfort-sur-Argens	2
Entrecasteaux	2
Vins-sur-Caramy	2
Correns	2
Châteauvert	1
Total : conseil communautaire de la Communauté de communes du Comté de Provence	46



Le Conseil communautaire à Brignoles, décembre 2013

Gisement de richesses et d'emplois dans les vignes



Un chiffre d'affaires de 145 millions d'euros, plus important que celui du tourisme, 47 entreprises et près de 430 emplois… Avec la filière bois, la viticulture et la viniculture sont des richesses naturelles du territoire de la Provence Verte, ce que vient de confirmer une étude de cinq mois lancée fin 2013 par le Comté de Provence. À noter, nous parlons ici des entreprises qui soutiennent la production viticole : matériel agricole, formation, recherche œnologique, communication et marketing…

À l'heure où la consommation de rosé a augmenté de 29 % en France, Brignoles et les communes de la Provence Verte concentrent des entreprises dont l'activité va du pied de vigne jusqu'à la mise en bouteilles en passant par la recherche. Tous ces maillons constituent une chaîne de valeur, même si la tradition locale est plus celle du négoce que de l'industrie.

Le succès médiatique mondial du "Miraval Provence" produit par Brad Pitt et Angelina Jolie à Correns, classé meilleur rosé du monde - et 84e au classement général des meilleurs vins- en 2013 par le "Wine Spectator", confirme également d'immenses perspectives.

Mais pour exploiter au mieux ce potentiel et le savoir-faire des viticulteurs et vignerons du Comté de Provence, il s'agit désormais de structurer au mieux cette filière locale qui n'est représentée par aucune structure officielle.

En effet, le rapport exploratoire a montré que de nombreuses entreprises, notamment TPE et PME, manquaient de visibilité pour s'attaquer aux marchés nationalet international, mais aussi que les professionnels n'entretenaient que peu de relations avec les organismes de recherche et de formation.

Pour aider à la mise en valeur de nos vins, le Comté de Provence va donc poursuivre son effort de développement sur deux axes, la structuration de la filière et la formation.

Comme l'ont déjà fait les régions Languedoc-Roussillon et Aquitaine où cela s'est traduit par la création d'associations professionnelles, la Communauté de communes a ainsi lancé une consultation afin d'être assistée dans ce travail de structuration. En effet, les réseaux et les liens que les différentes entreprises du secteur tissent entre elles sont fondamentaux pour le développement de l'économie locale.

Un pôle d'excellence viticole

Cette mise en réseau s'inscrit dans un plan plus global de valorisation de la filière vini-viticole sur le territoire : organisation de salons spécialisés, concours, manifestations de promotion des produits en s'appuyant sur l'essor du tourisme œnologique et la marque "Terre du Var" qui valorise les produits du terroir, et présence de la filière en tant que telle à la foire de Brignoles, dans le cadre du partenariat avec la Chambre d'agriculture et le Conseil général du Var.

Mais cette réorganisation doit être accompagnée par des formations adaptées proposées par des organismes spécialisés. Si la filière en dispose déjà ainsi que de centres de recherche, le Comté de Provence souhaite compléter ce dispositif jusqu'à devenir un pôle d'excellence viticole en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il pourra s'appuyer pour cela sur une étude[1] commandée à la Maison de l'Emploi dont la cartographie permettra d'identifier les besoins de formation. Le jeu en vaut la chandelle, puisque proportionnellement, la vini-viticulture emploie en Provence Verte quatre fois plus de personnes que la région Languedoc-Roussillon dans des métiers variés et souvent qualifiés.

[1] Étude GPTEC : gestion prévisionnelle territorialisée des emplois et des compétences

Mutualiser les moyens

Le rapport préconise quatre grands axes pour la filière :

> mise en service de plate-forme de compétences
> développement des formations
> communication commune de la filière
> créations de groupements d'employeurs

Une filière à soutenir

"Souvent l'image associée à la filière vini-viticole est celle des vendanges. Mais il y a bien d'autres types de postes à pourvoir notamment en aval et en amont de la production proprement dite. Qui dit activité dit emploi, et donc besoin de recruter. Il faut donc former les salariés, jeunes ou en reconversion, mettre en réseau les employeurs et faire connaître ces métiers au public. On ne peut pas se satisfaire que des employeurs ne trouvent pas les compétences nécessaires à leur développement".

Chargée de mission à la Maison de l'Emploi et de la Formation de la Provence Verte, Charline Hatot-Medarian, croit au potentiel de la filière vini-viticole porté par le fort engouement pour les vins de Provence.

Elle pense que ce développement économique peut profiter à une main d'œuvre locale grâce à des formations répondant aux besoins des entreprises de la filière formée et croit beaucoup aux futures capacités de groupements d'employeurs, quand plusieurs entreprises se partagent les compétences du même salarié. Un modèle qui convient parfaitement aux TPE et aux PME qui maillent le tissu économique du Comté de Provence.

La Maison de l'Emploi et de la Formation de la Provence Verte a d'ailleurs inauguré le 18 décembre 2013 une plateforme de formation qui pourra bénéficier à la filière vini-viticole (hors production de vins) et aux nouveaux cursus de formation qui pourraient être créés. Une étude sur le besoin en emplois et compétences des entreprises de la filière sera également rendue publique en février afin d'identifier les besoins de mains-d'œuvre et de formation.

"Le potentiel existe, il est énorme, il faut maintenant l'accompagner", conclut Charline Hatot-Medarian. "Nous avons tous les maillons de la filière en Provence Verte, du pépiniériste au négoce de vin, il faut maintenant faire en sorte de la structurer, l'aider dans sa recherche de foncier et accompagner son développement pour qu'il profite au maximum à notre territoire en termes de retombées économiques et d'emplois".

Des bureaux et des terrains pour la filière

La zone de Nicopolis concentre plus d'une quinzaine d'entreprises liées à la filière viti-vinicole. Afin d'accentuer cette dynamique, le Comté de Provence mise sur l'achat d'un bâtiment de 1 900 m² destiné à accueillir de jeunes entrepreneurs, dont une grande partie pourrait provenir de ce secteur économique.
Suite à leur passage dans cette pépinière d'entreprise, la zone de Nicopolis, qui mise également sur les entreprises du bois et des énergies renouvelables, devrait dès 2014 leur faire de la place en offrant plus 20 hectares de terrains commercialisables.



Un schéma de transport collectif



Brignoles : gare routière

Une zone à "risque". C'est ainsi que l'INSEE a classé le territoire de la Communauté de communes du Comté de Provence (CCCP) en matière de déplacements. Ce qui signifie que, en l'état actuel des pratiques et de l'offre alternative à la voiture individuelle, toute dégradation - congestion du trafic, augmentation des prix du carburant... - pourrait fragiliser le territoire.



Camps-la-Source

À savoir

> Sur les 13 900 actifs recensés, 48 % travaillent où ils habitent, 18 % se rendent dans une autre commune du territoire et 38 % sortent de la CCCP. Sans oublier tous ceux - 4517 - qui vivent "ailleurs" mais viennent travailler sur le territoire.

> 20 000 navettes scolaires sont effectuées quotidiennement. 63 % des élèves sont scolarisés sur leur commune, 17 % sur une autre commune de la CCCP, 20 % hors du territoire.

Ce classement confirme l'attention que la CCCP porte au sujet. Une démarche volontariste, pour rechercher et trouver des solutions correspondant aux attentes des administrés. Elle vient ainsi de réaliser une étude sur le schéma de transport collectif pour analyser l'adéquation entre l'offre de transport et la demande de déplacements sur le territoire. Elle alimentera un document de référence contenant des actions à mettre en œuvre et permettant d'accompagner l'autorité compétente - le Conseil général - dans la recherche d'une offre plus adaptée.

Cette étude est le fruit d'un double travail : la compilation de nombreuses informations récoltées par l'INSEE et une concertation avec les différents acteurs.

Dis-moi comment tu vis, je saurais comment tu circules

L'environnement est fondamental pour comprendre les transports. Selon que l'on soit jeune ou plus âgé, actif ou la retraite, en centre-ville ou en périphérie, on ne circule pas de la même manière et on n'a pas les mêmes attentes vis-à-vis des transports collectifs.
La CCCP est un territoire qui, comme ailleurs, est touché par les grandes tendances du moment - **vieillissement de la population, nouveau rapport au travail et au loisir, nouvelles organisations familiales...** - mais qui connaît des spécificités. En effet, avec un habitat individuel très développé, le territoire compte 70 % de maisons individuelles (un taux qui peut dépasser 80 % dans 9 communes sur 13) : un véritable défi pour l'efficacité des transports en commun dans un secteur où l'usage de la voiture domine.

Autre élément : la démographie. D'autant que le territoire est en pleine croissance : plus 29 % en dix ans, soit 9 000 habitants supplémentaires ! Un dynamisme qui profite tout d'abord à Brignoles mais aussi à Vins-sur-Caramy ou Tourves. L'emploi est aussi un élément important dans les déplacements. Et pour cause : 36 700 navettes professionnelles sont effectuées quotidiennement. Brignoles concentre les ¾ des emplois, suivi par Carcès, Le Val et Tourves.

Dernier facteur à prendre en compte : les équipements, concentrés à Brignoles. Ecoles, santé, administrations mais aussi "hub" des transports en commun sur l'axe A8/RdN7 : les flux convergent vers la ville-centre. Une situation qui va se développer avec les projets de piscine intercommunale, Espace Liberté... et rend d'autant plus nécessaire une offre de transport adéquate.



Celle : arrêt école-Couso

En voiture ou en transport en commun ?

Aujourd'hui, la voiture individuelle est reine. Chaque jour, plus de 57 000 déplacements non scolaires sont réalisés pour venir ou sortir du territoire. Des déplacements qui se concentrent d'abord sur Brignoles puis sur les pôles secondaires du Val, Tourves et Carcès. En regard de cette pratique automobile, le recours aux transports collectifs pèse très peu. Seulement 5 % des résidents de la CCCP disent utiliser ponctuellement cette option.

À savoir

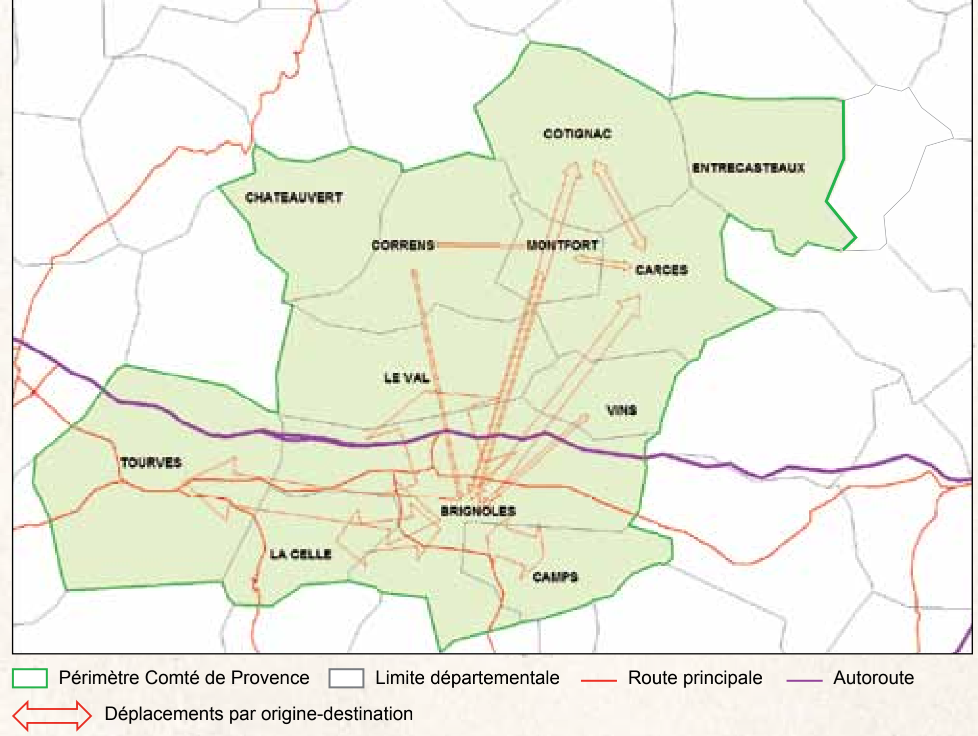
La principale motivation des usagers des transports en commun est économique.
VARLIB pratique la tarification unique - billet à 3 € - et des abonnements revus depuis 2013, plus attractifs et plus souples. Pour les LER, la Région propose des abonnements à tarifs préférentiels pour les scolaires et les personnes en difficulté.

Nulle offre de transport collectif urbain ou de trains express régionaux n'est proposée sur le territoire et aucune proposition ferroviaire pour les voyageurs n'est prévue à Brignoles avant 2040.

L'offre est donc exclusivement routière. Elle est assurée par deux Lignes Express Régionales mises en place par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui permettent un accès vers Nice et vers les infrastructures de la gare Saint-Charles à Marseille, d'Aix TGV et de l'aéroport de Marseille Provence. VARLIB propose 36 lignes de bus, un réseau très polarisé sur Brignoles. Si l'axe est-ouest (Le Val et Tourves, et Flassans) est correctement desservi, ce n'est pas le cas de certaines communes comme Vins-sur-Caramy, Châteauvert, Correns, Entrecasteaux ou Saint-Antonin.

Outre les problèmes de desserte et de fréquence, se pose la question du maillage. Seule 50 % de la population est à moins de 500 mètres d'un arrêt, arrêt qui n'est pas toujours correctement matérialisé, les abribus étant peu nombreux et les informations aux usagers inexistantes. La configuration de la future gare routière de Brignoles est enfin un dernier enjeu pour améliorer l'offre.

Les déplacements, hors scolaires, sur le territoire du Comté de Provence



Réalisation cartographique Euréca - Données base Var CG83

À savoir

Comment inciter quelqu'un, qui prend peu ou pas les transports collectifs, à changer d'attitude ?
L'accessibilité et l'offre, *d'après les résultats de l'enquête ménages et déplacements.*



Protéger l'or bleu

Élagage sur les berges du Caramy

L'eau est un bien commun qui se joue des frontières administratives. C'est pourquoi le Conseil régional a impulsé une "Charte régionale de l'eau", visant à améliorer sa qualité, que ce soit en surface ou en profondeur, et garantir durablement l'accès à cette ressource rendue encore plus essentielle par le changement climatique.

Cette stratégie générale se décline bien entendu à l'échelle locale et le Comté de Provence s'est engagé en signant le 24 octobre dernier cette charte qui met la gestion rationnelle de l'eau au cœur de l'aménagement du territoire.

Le Comté de Provence et ses voisins vont en effet appliquer les recommandations de la charte dans son propre "contrat de rivière" qui concerne le Caramy et l'Issole, en appliquant de façon concrète les principes du texte. L'élaboration de ce contrat de rivière avance, puisque l'avant-projet a été validé par le comité de rivière. Cette institution est la représentation démocratique des usages de l'eau, puisqu'elle réunit autant les agriculteurs et les pêcheurs que les associations environnementales. Le dossier d'Avant-Projet est soumis à l'agrément du comité de bassin Rhône-Méditerranée en ce début d'année.

Ce contrat de rivière va se traduire par des aides financières notamment pour la rénovation des stations d'épurations ou le raccordement des particuliers à un système d'assainissement collectif qui sera de plus repensé et réhabilité.
Le contrat de rivière permet également de solliciter des subventions régionales ou de l'Agence de l'Eau pour moderniser les réseaux d'eau potable, installer des appareils économes en eau ou encore des appareils de mesure sur les canaux au profit des irrigants.

Plus globalement, le contrat de rivière va se traduire dans les plans d'urbanisme qui auront pour obligation de protéger l'or bleu, à travers par exemple la protection des aires de captage, publiques ou privées.

Réunir toutes les collectivités du bassin versant pour prévenir les inondations qui peuvent être meurtrières de l'Argens et protéger les milieux aquatiques. C'est l'ambition du Syndicat mixte de l'Argens qui veut réunir 74 communes, 4 communautés de communes, dont le Comté de Provence, et 3 syndicats mixtes.

Ce syndicat mixte, dont le périmètre sera officialisé en ce début d'année par le préfet du Var, s'inscrit dans le Plan d'Action et de Prévention des Inondations (Papi) de l'Argens. Son objectif est de mettre en œuvre une politique globale de gestion de cette rivière et de ses affluents, d'amont en aval.



Travaux de restauration de rivière sur le Caramy



La nouvelle station d'épuration de La Celle

Le Programme Local de l'Habitat en action

Assurer à tous un logement adapté aux capacités financières et au parcours de vie de chacun … C'est l'objectif du Programme Local de l'Habitat (PLH) voté à l'unanimité en mars dernier par le conseil communautaire pour les six prochaines années afin de reconstituer tous les maillons manquants de la chaîne du logement (locatif social, locatif privé, accession sociale et accession privée).


Programme de réhabilitation du centre ancien à Brignoles

En seulement quelques mois, le Comté de Provence s'est donné des objectifs ambitieux en termes de constructions et de réhabilitations dans les douze communes qui font face à une demande diversifiée en logement, à ce jour insatisfaite. L'offre reste en effet insuffisante, inadaptée et souvent onéreuse.
"Quatre cents nouveaux ménages s'installent chaque année sur notre territoire. Mais ceux qui ne parviennent pas à se loger correctement s'en vont. Pour les habitants, la production récente est en fort décalage par rapport aux capacités financières", analyse Manel Bargaoui, chargée de mission habitat, foncier et aménagement de l'espace communautaire. "Cela peut constituer à terme un frein au développement économique".
"Bras armé" de la politique du Comté de Provence, le PLH prévoit la construction de 400 logements par an, dont la moitié en location et accession sociale, en adéquation avec les capacités financières des ménages locaux.

Des logements réservés

Durant ces six ans, la Communauté de communes mobilisera une enveloppe annuelle de 750 000 euros pour soutenir - en partenariat avec l'État et les autres partenaires - des projets d'habitat social en échange de logements réservés. Cela permet de renforcer la maîtrise de l'attribution de ces logements aux ménages locaux tout en veillant à une garantie de qualité dans la construction. Un accord cadre a été établi avec les bailleurs sociaux soucieux de s'inscrire dans cette démarche de production.
Sans cette solidarité financière, nombre de projets ne pourraient pas être construits sur un territoire où il n'y a que 11 % de logements sociaux (19 % à Brignoles) alors que les deux tiers des habitants pourraient y prétendre.

En harmonisant les différents documents d'urbanisme, le PLH garantit une solidarité territoriale et sociale entre chaque commune afin de répartir de manière plus équilibrée l'offre nouvelle sur l'ensemble du Comté de Provence. "Sur un territoire attractif et soumis à la pression immobilière, l'action publique est une nécessité pour desserrer le marché locatif".
Le PLH va également se pencher sur le millier de logements vacants dans le parc ancien et lutter contre logement insalubre et précarité énergétique. Cette rénovation du patrimoine va bénéficier au tissu économique local, notamment à travers la mobilisation des entreprises du BTP.

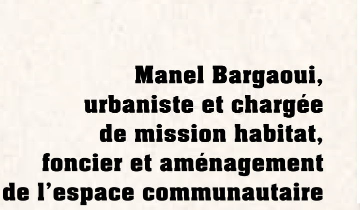
Enfin, le PLH est compatible avec le volet habitat du SCOT* de la Provence Verte qui constate que "la tâche urbaine sur le territoire de la Provence Verte a été multipliée par dix en 10 ans". L'un des principaux objectifs du PLH est de lutter contre l'étalement urbain - l'habitat individuel représente 70 à 85 % des logements - et l'allongement des déplacements domicile travail, qui génèrent des conséquences néfastes sur la consommation en énergie et la fragilisation des espaces naturels et agricoles.

* Schéma de cohérence territoriale

Plus d'infos sur le site du Comté de Provence
http://www.cc-comtedeprovence.fr/habitat



Manel Bargaoui, urbaniste et chargée de mission habitat, foncier et aménagement de l'espace communautaire




Programme neuf de logements - Route de Vins à Brignoles

Un observatoire pour l'habitat

Afin d'anticiper au mieux les besoins de la population en logements, le Comté de Provence vient de se doter d'un observatoire local de l'habitat. En lien avec l'observatoire départemental de l'habitat du Var, il rendra un bilan annuel à partir des données sociodémographiques, économiques et immobilières récoltées dans chaque commune.
Ces indicateurs annuellement mis à jour permettront d'avoir une vision panoramique de la situation locale de l'offre et de la demande en logement privé et social. Ces chiffres clés donneront des indications à la collectivité pour mener sa politique de logement, et au besoin la réajuster, et ce afin de faire évoluer son PLH au plus près des attentes.

Des arts plastiques aux Beaux-Arts


Lou Giesen et des élèves de l'atelier de peinture

L'ambiance est studieuse et appliquée dans les ateliers d'art plastique de l'EIMAD, regroupant une soixantaine d'élèves, animé par l'artiste français d'origine néerlandaise Lou Giesen. Un autre atelier sous la direction de Catherine Denizet a été intégré au sein de l'EIMAD.

Pour le simple plaisir de maîtriser le trait et la matière ou dans un but de formation et de professionnalisation, les cours dispensés à l'EIMAD laissent toute latitude à chacun, enfant ou adulte, de tracer son propre parcours.

"Je considère que l'expression doit être libre pour tout le monde. Les arts plastiques sont une manière de s'exprimer qui élargit sa façon de voir les choses", confirme Lou Giesen, qui a bénéficié aux Pays-Bas et en Belgique de plus de dix ans d'une solide formation aux écoles supérieures des Beaux-Arts.

"Vouloir créer ce qui sommeille en nous est quelque chose de nécessaire aujourd'hui".
Aquarelle, dessin à la plume ou au pinceau, peinture, vitrail, dessin d'après modèle... Toutes les techniques sont abordées. Certains de ces cours préparent aux examens d'entrée d'études artistiques supérieures. Ce cours a été créé en collaboration avec l'école supérieure d'Art de Toulon (ESART).
"Depuis que j'enseigne ici, une cinquantaine d'anciens élèves ont fait des études artistiques supérieures ou d'architecture", se réjouit Lou Giesen.

"Mais on peut aussi venir ici pour son développement personnel et son plaisir".
Il reste des places pour adultes et adolescents le mercredi de 18h à 20h30 et dans le cursus Beaux-Arts, le jeudi de 17h30 à 20h30.

Détail des cours proposés sur le site de l'EIMAD : www.eimad.fr

Dès la rentrée de janvier 2014, l'EIMAD propose à ses élèves et à toute autre personne désireuse de s'y inscrire :
- des cours de Guitare Basse et de Contrebasse
- des ateliers "Bamboo Orchestra"
- des cours et ateliers de Percussions Classiques

Pour toute inscription ou renseignement, contactez le secrétariat :
EIMAD Les Ursulines Cours de la Liberté 83 170 Brignoles
Tél. : 04 94 37 32 67
eimad@cc-comtedeprovence.fr
www.eimad.fr







Le “Musée des Gueules Rouges” deux fois primés

Ouvert en juin 2012, le “Musée des Gueules Rouges” de Tourves rafle depuis les récompenses et les certifications.


Marie Brard (à droite), responsable du musée et son équipe

Après “Les rubans du patrimoine” remis en octobre dernier pour la qualité de la réhabilitation du site du musée, le “Musée des Gueules Rouges” a également décroché le label “Qualité tourisme”.

Si “Les rubans du patrimoine” sont remis par un jury composé de la Fédération départementale du bâtiment, la Fondation du Patrimoine et l’Association des Maires de France, le label est lui décerné par l’Agence départementale du Tourisme et la CCI du Var qui mandatent un cabinet d’audit.
Celui-ci envoie alors des enquêteurs anonymes sur le site afin d’y tester la qualité de l’accueil.
Et le “Musée des Gueules Rouges” a passé l’épreuve haut la main avec 90 % de taux de conformité avec un point fort pour l’accueil qui obtient 100 %.
Si trois cents établissements sont certifiés par le label dans le Var, seuls quatre musées ont décroché la certification, le “Musée des Gueules Rouges” rejoint ainsi le Musée de la Marine de Toulon, le Musée archéologique de Saint-Raphaël et le Musée de la Cadière-d’Azur.
Les points forts relevés par l’équipe d’auditeurs sont l’accueil et la prise en charge des visiteurs, la qualité de la boutique et des produits dérivés, les activités à destination du jeune public et la promotion.

Déjà plus de 26 000 visiteurs

“Ce label est un gage de sérieux et vient couronner le travail de toute une équipe”, se réjouit Marie Brard, la responsable d’un musée qui a déjà reçu plus de 26 000 visiteurs. “C’est à la fois une marque de reconnaissance et un bon outil pour la communication à destination de nos partenaires touristiques”.
D’ici trois ans, date du renouvellement du label, le “Musée des Gueules Rouges” va améliorer sa signalisation, notamment routière, et s’impliquera dans le projet de réhabilitation du reste des locaux de l’ancienne cave coopérative qui l’héberge.
Si des visites tactiles et descriptives à destination des mal et non voyants existent déjà, l’équipe du musée va maintenant s’atteler à décrocher le prix “Tourisme et handicap” en mettant en place des outils adaptés aux publics en situation de handicap.

Une compétence communautaire à venir



Depuis le vote du Conseil communautaire du 2 décembre dernier, la compétence sur les musées et les centres d’art du territoire pourra être exercé par le Comté de Provence à compter du 1er janvier 2015 (après délibération des communes membres). L’objectif est de regrouper les structures existantes, quelles que soit leur statut, public, privé ou associatif, à travers des thématiques communes qui rendent l’offre culturelle plus lisible aux habitants et aux touristes, tout en valorisant également le patrimoine non-classé.Cette mutualisation permettra également de signer des partenariats avec le Fond Régional d’Art Contemporain (FRAC) et l’Hôtel des Arts de Toulon.





L’art en boîtes

Spécialiste des natures mortes, l’artiste gardois Vidal de Rueda expose au “Musée des Gueules Rouges” du 7 février au 30 juin 2014. L’occasion de découvrir la série “Box”, des peintures hyperréalistes qui prennent pour sujet la société de consommation. Ces œuvres en gros plans mettent en scène des éléments de notre quotidien, des illustrations de nos consommations, surtout boîtes de conserve et canettes en aluminium, dont la matière froide, métallique, s’oppose aux vives couleurs des inscriptions de marques.

Entretien avec Philippe Chuyen





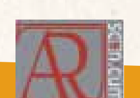
Philippe Chuyen, de Montfort-sur-Argens au triomphe du Off d'Avignon

"La singularité de mon travail est de créer un théâtre populaire, qui tire vers le haut, qui soit matière à réflexion et qui puisse être partagé par tous".

Auteur, metteur en scène et comédien, Philippe Chuyen est un enfant prodige du Comté de Provence. Originaire par sa mère de Montfort-sur-Argens, c'est là qu'il a décidé de poser les tréteaux de l'Artscénicum Théâtre. C'est au départ un rêve d'amis qui en 1998 crée l'association. Il s'agissait de programmer du théâtre de qualité dans la commune, une idée réalisée à travers 3 à 4 soirées estivales : "Les Nuits du Château", qui fêteront cette année leur 16e édition.

Mais comme on n'est jamais mieux servi que par soi-même, dès 2001 il crée son premier spectacle : une commémoration des résistances républicaines de 1851 dans le Var, face au coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte, spectacle qui fera le tour du département. Déjà, il s'agissait d'un banquet républicain où acteurs et spectateurs étaient mêlés. La compagnie Artscénicum Théâtre était née.

Six autres spectacles se sont succédés depuis. Le dernier en date, "Les Pieds Tanqués, quand les mémoires s'entrechoquent", vient de triompher lors du dernier festival Off d'Avignon. Le boulodrome Piot sur l'île de la Barthelasse, où se jouait la pièce, a affiché quasiment complet à chaque représentation.*
Cette évocation de la fin de la colonisation et de la Guerre d'Algérie par quatre boulistes aux histoires et aux perceptions différentes de cette période avait déjà reçu en 2012 "Le prix du Centenaire Jean Vilar", une véritable reconnaissance.
"Nous jouons sur des boulodromes, comme nous avons joué dans des caves coopératives lors de notre spectacle sur la Révolte des Vignerons de 1907", explique Philippe Chuyen. "Ce contact privilégié avec les spectateurs est capital pour la troupe, c'est le centre de notre démarche et de notre réflexion, faire "théâtre" dans des lieux où l'on ne s'y attend pas".
"Les Pieds Tanqués" sont donc actuellement en tournée en France et aussi hors des frontières, où la pièce a été donnée au Palais des Beaux-Arts de Charleroi en Belgique, ce qui n'empêche pas ce père de deux enfants de rester viscéralement attaché à ses racines montfortaises.
"Créer ici apporte à mon travail une certaine identité, il ne faut pas avoir peur de ce mot", reprend Philippe Chuyen. "À partir d'histoires qui touchent la mémoire locale ou régionale, nous proposons des thèmes universels comme le combat pour la liberté, la résistance, le vivre ensemble... des valeurs à défendre éternellement".
La compagnie trouve aussi à Montfort-sur-Argens le soutien et l'enthousiasme du bureau de l'Association présidé par Solange Bonnet. "Une preuve de passion et de générosité" que Philippe Chuyen savoure à sa juste valeur.



*Les sept spectacles d'Artscenicum Théâtre

"1851, le banquet des insurgés" en 2001,
"La Mandragore" de Machiavel en 2003,
"Carrière célèbre Giono" en 2004,
"Le Monte-Plats de Harold Pinter" en 2005,
"1907, Batailles dans le Midi" en 2007,
"Germain Nouveau, Le mendiant magnifique" en 2009,
"Les Pieds Tanqués" en 2012.

Sept spectacles qui ont généré près de 400 représentations, en région PACA et Languedoc-Rousillon réparties sur 150 communes, théâtres et structures de programmations culturelles.

Salle d'activité et mur d'escalade à Montfort-sur-Argens

Si la maternelle est déjà installée dans les nouveaux locaux du groupe scolaire "Octave Vigne", l'école élémentaire devrait la rejoindre au mois de mars, après la fin des travaux.

Montfort-sur-Argens en profitera alors pour inaugurer une salle d'activités dotée d'un mur d'escalade, érigée grâce à un fonds de concours du Comté de Provence.

Cette salle d'activité et ses équipements serviront bien entendu aux élèves, dans le cadre scolaire mais aussi périscolaire avec la mise en place de la réforme sur les nouveaux rythmes, mais aussi aux associations qui commençaient à être à l'étroit dans les deux salles mises à disposition par la commune.

Le mur d'escalade choisi est parfaitement adapté aux enfants de 3 à 11 ans, ne nécessite ni équipement ni corde, et est assuré par des matelas au sol. Il a été choisi avec l'aide de la section du Bessillon du Club Alpin Français.

Cette salle d'activité devrait être baptisée du nom de l'inventeur du ciment armé, "Joseph-Louis Lambot", né à Montfort-sur-Argens, il y a tout juste deux siècles, le 22 mai 1814.





Vins-sur-Caramy Grand prix St-Michel des communes gourmandes

La commune de Vins-sur-Caramy a remporté le premier prix du concours organisé par la Biscuiterie Saint-Michel à l'occasion du Tour de France.
Mardi 13 novembre les trois pâtissiers vainqueurs, Jean-Marc Serrano, Philippe Arnaud et Damien Dumazy ont été reçus et chaleureusement félicités par Bernard Hinault et Christian Prudhomme, directeur du Tour de France, pour leur création originale : "la régalisse", madeleine au pastis et au cœur réglisse.
Cette victoire a permis de gagner cinq ordinateurs qui ont été remis aux enseignants de la commune contribuant ainsi au développement informatique de leurs écoles.

Panneaux historiques au Val

Place du 4 septembre, passage de la Dîme, rue Niel, chemin du Marteau, rue Louis Fournier, place du Rempart, place Gambetta et place de la Libération… Ces huit lieux stratégiques sont désormais équipés de panneaux, sur pied ou scellés dans les murs, qui racontent l'histoire du village du Val, depuis le IXe siècle.
Ces panneaux servent de fil conducteur aux visiteurs, qui peuvent se munir d'un petit guide édité par l'Office de Tourisme, pour leurs déambulations dans les rues du village. A leur rythme, seuls ou en petits groupes, les touristes peuvent ainsi apprendre l'origine et l'histoire de ces lieux remarquables.
Initiée par la mairie du Val et "Pays d'art et d'histoire", (Syndicat mixte de la Provence Verte) l'édification de ces panneaux participe à l'attrait touristique de la commune.

+ d'infos

Office de tourisme Le Val, Couvert de la dîme, 83 143 Le Val
Tél. : 04 94 37 02 22



BRIGNOLES

"En bobine-moi" 2e édition cinéma la boîte à images

› du 31 janvier au 2 février

Durant trois jours de programmation, ce festival invite le public de tous âges à découvrir une sélection exclusive de 9 films sur la thématique "Un film, un livre". Un festival de cinéma issu de l'imagination de jeunes Brignolais !
À gagner, un Pass Spécial à 15 € pour l'ensemble du festival !
Tarif pour une soirée : 3 €
Direction Affaires Culturelles : 04 97 86 22 14
culturanim@brignoles.fr
Maison des Initiatives Sociales de Brignoles : 04 94 69 42 24
contact@mis-brignoles.com

Spectacle "Sur l'air de quoi" par la compagnie les Ronces Artificielles

› 7 février à 20h30

Auditorium du collège Jean Moulin
Premier rendez-vous des commémorations de la 1re Guerre Mondiale. Replongez dans la tonalité des chansons et interprétations des années 1910 et les chansons de soldats de la grande guerre !
Tarifs : 10 €/5 € (tarif réduit) et gratuit moins de 12 ans
Billetterie : Office de tourisme
04 94 72 04 21
www.brignoles.fr

COTIGNAC

Représentation de la pastorale Maurel par la troupe "Lei Viei Pastoureu de Miramas"

› 4 janvier à 14h

Eglise Saint-Pierre
Entrée libre sur inscription
Les Amis de Cotignac :
06 07 41 42 00

Remise des prix du concours de crèches suivi du verre de l'amitié

› 5 janvier à 11h

Cercle des Arts
(derrière l'église)

Opération duo "Restau/Ciné" et bal de la Saint-Valentin

› 14 février

Salle du Grainage

Brocante

› 9 mars

Place Joseph Sigaud



LE VAL

Don du sang

› 16 janvier et 13 mars

Foyer municipal



MONTFORT SUR ARGENS

Saint-Blaise - Carnaval

› 8 février

Office Montfortais de l'animation
M. Gassier : 06 81 60 75 98

Messe et procession par l'association paroissiale

› 9 février

Mme Croisy : 04 94 59 54 07

One man show humoristique Gérard Dubouche

› 15 mars

Salle polyvalente
Artscenicum Théâtre
Mme Bonnet : 04 94 77 12 74
Office Montfortais de l'animation
M. Gassier : 06 81 60 75 98

Soirée Wii (jeux)

› 29 mars

Office Montfortais de l'animation
M. Gassier : 06 81 60 75 98



VINS-SUR-CARAMY

Jeu des 1 000 euros avec Nicolas Stoufflet de France Inter

› 18 janvier à 14h30

Entrée libre
Sélection et enregistrement des candidats
Salle des fêtes l'Oustaou dei Vincen - Les Lonnes



TOURVES



Exposition "L'art en boîtes"

› du 7 mars au 28 mai

Espace d'art - Pôle culturel des Comtes de Provence

L'artiste plasticienne Charlotte-Agnès Dugauquier propose à travers ses œuvres une étendue des territoires d'exploration : sculpture, installation, dessin, gravure, land-art...

Vernissage : 7 mars à 18h en présence de l'artiste.

Entrée libre du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
Le samedi de 14h30 à 17h 30

Espace d'art - Pôle culturel des Comtes de Provence :
04 94 86 22 14
culturanim@brignoles.fr

Site de l'artiste :
www.dugauquier.odexpo.com



